

JARDINS FAMILIAUX PROVILLOIS



Contact:
Michel SLOMIANY
06 84 17 19 76

Modalités d'inscription:
envoyer un courrier pour une
demande de parcelle à cultiver.

Horaires d'ouverture du site :

« Cultiver son jardin », voilà le but poursuivi par notre association. Sur un terrain, rue Lucien Sampaix, mis à disposition par la commune, l'association, gère l'attribution de parcelles de jardin et organise la cohabitation et l'animation entre tous les jardiniers. Elle dispose d'outils et de matériel (fraises, rouleaux, brouettes, matériel d'arrosage...) dont chacun peut bénéficier. Pour toute demande de parcelle déposer votre courrier en mairie.

Évènement sur l'année:
une manifestation festive est organisée chaque année

Équipement nécessaire: outils personnels.

La cotisation est de 10€ pour l'année